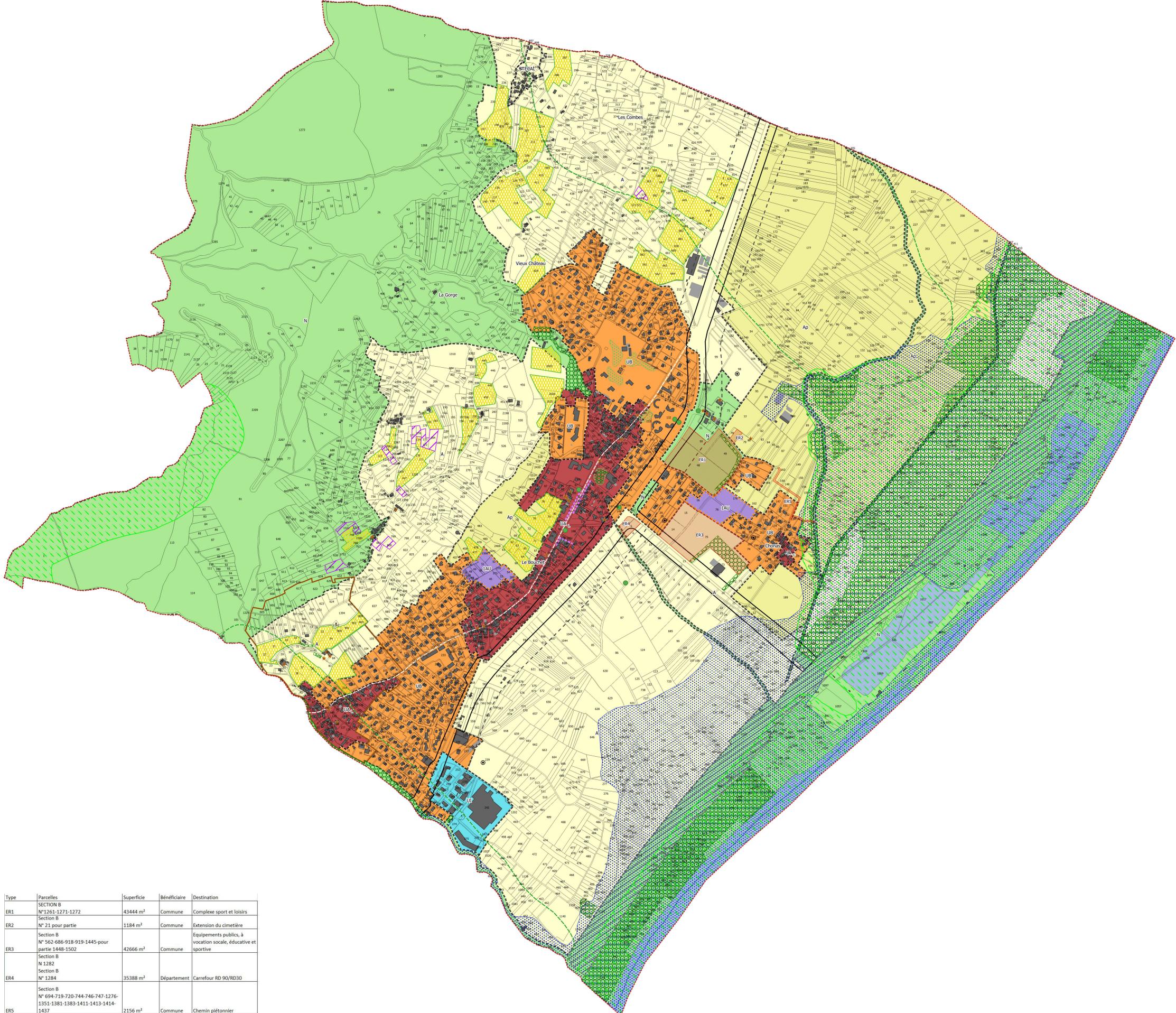


<p>Sas Epode Chambery Annecy Meyzieu</p> <p>41 rue Charles Mermet 73000 CHAMBERY Tél : 04 79 18 11 00 www.epode.eu</p>	Phase :	Elaboration	Modifications
	N° de planche :		Indice
	N° de dossier :	16019	A
	Date :	02-07-2019	B
	Échelle :	1:5000	C
	Nom du fichier :		D
Établie par :		E	
Vérifié par :		F	
Nature modification :		G	
		H	
		I	
		J	

Légende

- Zonage**
- UA : secteur d'urbanisation ancienne et dense*
 - UB : couronne résidentielle
 - UI : secteur d'activité économique de Pré Million
 - IAU : secteur à urbaniser
 - A : secteur agricole
 - Ap : secteur agricole protégé
 - N : secteur naturel
 - STECAL: Secteur de taille et de capacité limité au titre du L151-11-13 du CU
- Prescriptions**
- Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du CU
 - Périmètre de protection aux abords du château du Carré
 - Zone d'emprise Area
 - Zone d'emprise non aedificadi
 - Zone de protection contre le bruit
 - Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) au titre des articles L151-6 et L151-7 du CU
 - Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
 - Zone ZNIEFF type I repérée au titre de l'article L151-23
 - Corridor biologique à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
 - Espace agricole ouvert à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
 - Vigne à valeur patrimoniale au titre de l'article L151-23 du CU
 - Espace vert patrimonial à conserver au titre de l'article L151-23 du CU
 - Bâti remarquable à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
 - Arbre remarquable à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
 - Linéaire commercial au titre du L151-16 du CU
- Informations**
- Monument historique
 - Périmètre de protection aux abords du château du Carré
 - Zone concernée par des risques naturels, se référer au plan des risques
- Cadastre**
- Limite parcellaire
 - Bâtiment
 - Dur
 - Léger
 - Limite communale
 - Permis de construire

* UC_L: Secteur d'urbanisation de l'Avenue du Grésivaudan
UC_C: Secteur d'urbanisation du hameau de Chonaz



Type	Parcelles	Superficie	Bénéficiaire	Destination
ER1	SECTION B N°1261-1271-1272	43444 m²	Commune	Complexe sport et loisirs
ER2	Section B N° 21 pour partie	1184 m²	Commune	Extension du cimetière
ER3	Section B N° 562-686-918-919-1445-pour partie 1448-1502	42666 m²	Commune	Equipements publics, à vocation sociale, éducative et sportive
ER4	Section B N 1282 Section B N° 1284	35388 m²	Département	Carrefour RD 90/RD30
ER5	Section B N° 694-719-720-744-746-747-1276- 1351-1381-1383-1411-1413-1414- 1437	2156 m²	Commune	Chemin piétonnier